

La Newsletter mensuelle

Nous vous offrons toutes les informations nécessaires concernant l'industrie et les nouvelles d'importation en Arabie Saoudite.



Cette newsletter mensuelle présente les évolutions sur le marché saoudien ainsi que les nouvelles sur les modifications réglementaires apportées par l'organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) concernant les produits préparés pour la vente au Royaume d'Arabie saoudite.

L'extension de l'accréditation de « Tabseer Tech » dans le domaine de l'inspection des produits

Dans une démarche qui reflète son engagement ferme en faveur du renforcement de la qualité et de la fiabilité, Tabseer Tech Certification a réussi à élargir le champ de son accréditation dans l'activité d'inspection des produits, conformément à la norme ISO 17020, et ce auprès du Conseil national d'accréditation (EGAC).

Cet accomplissement ouvre de plus larges perspectives pour soutenir les fabricants et les importateurs dans l'assurance de la qualité et de la sécurité de leurs produits, en conformité avec les normes internationales.

Le nouveau champ d'accréditation couvre les produits suivants :

- Jouets pour enfants
- Produits en cuir
- Freins
- Batteries
- Vannes de bouteilles de gaz de pétrole liquéfié (GPL)
- Appareils électroménagers
- Ustensiles de cuisson en aluminium
- Articles de table en céramique
- Ustensiles de cuisson en verre résistant à la chaleur
- Ustensiles de cuisine en acier inoxydable (inox)
- Articles de table en verre
- Articles de table en mélamine
- Serrures
- Bicyclette
- Motocycles et petits véhicules à deux roues (mopeds)
- Vêtements et textiles d'intérieur
- Tapis et revêtements de sol textiles
- Chaussures et leurs composants
- Opérations de teinture, d'impression ou de finition des tissus
- Fils de soudure à l'étain



À travers cette extension, Tabseer Tech continue d'accompagner ses partenaires dans l'accès aux marchés locaux et internationaux en toute confiance, grâce à des services d'inspection accrédités reflétant les plus hautes normes mondiales.

« Tabseer » participe au salon internationale Cersaie 2025



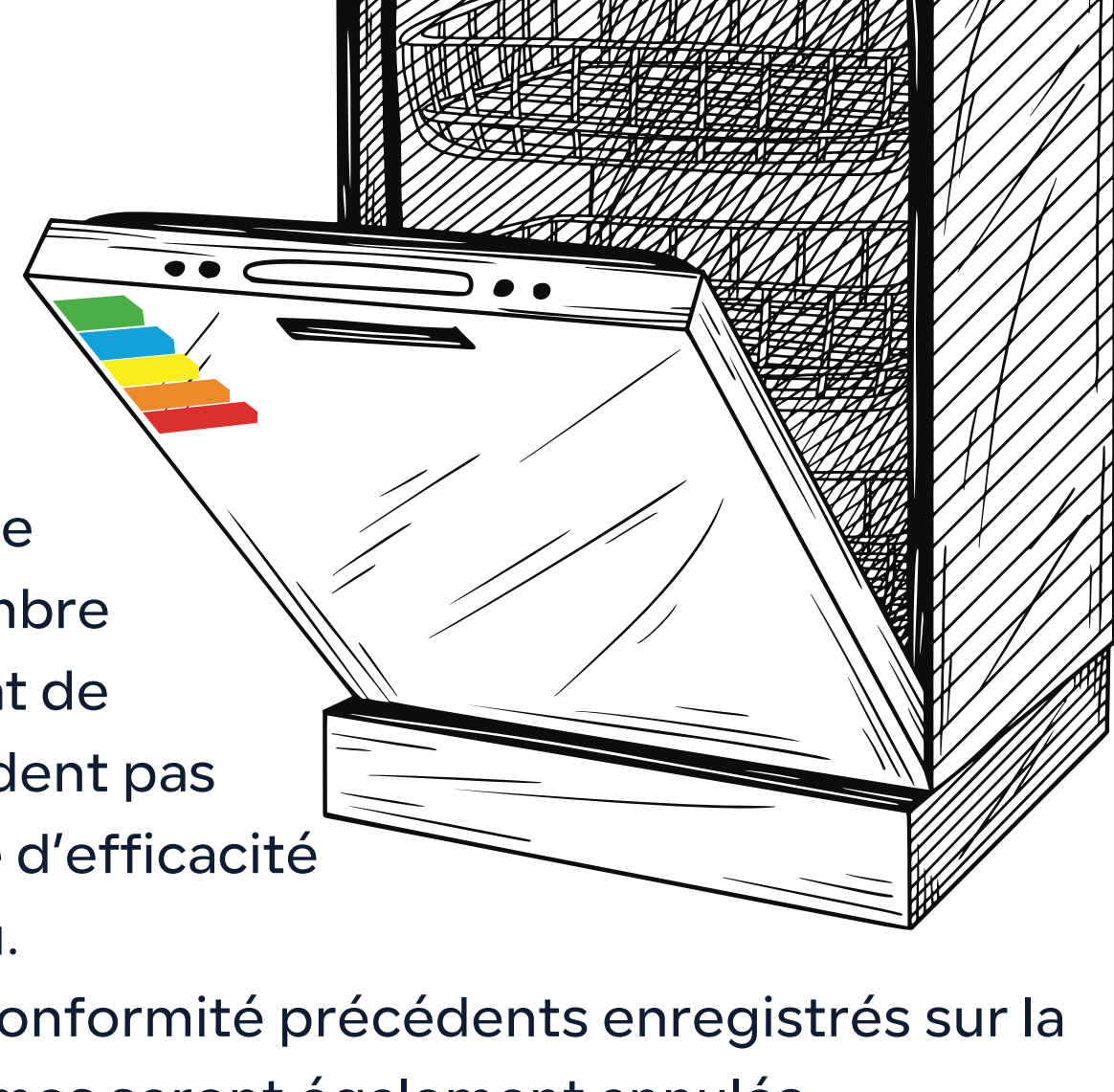
CERSAIE
2025

Tabseer a participé au Salon international Cersaie 2025, un salon spécialisé dans les carreaux de céramique et de porcelaine, qui a été tenu en Italie à Pologne, du 22 au 26 septembre 2025. Avec la participation d'une délégation de Tabseer représentée par l'ingénieur. Mansour Al Qahtani – Directeur exécutif et ingénieur. Mohamed Bawazir – Directeur des ventes.

Notre participation confirme le rôle de Tabseer en tant qu'organisme d'évaluation de la conformité qui fournit des services de certification et d'inspection aux catégories pertinentes selon le champ d'accréditation, tout en améliorant la communication avec les fabricants et les autorités de normalisation à l'échelle mondiale pour rendre le processus de la conformité plus claire et rapide afin d'assurer un accès fluide au marché.

Ce salon est l'une des plateformes mondiales les plus importantes qui rassemble de grandes entreprises, usines et entrepreneurs dans le secteur des matériaux de construction et de la décoration d'intérieur, car il présente les dernières innovations et solutions modernes dans le monde de la céramique et de la porcelaine.

La 2^e phase de la norme d'efficacité énergétique pour les lave-vaisselles entrera en vigueur du 31 décembre



Dans une circulaire officielle, l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a annoncé qu'à partir du 31 décembre 2025, l'enregistrement de tout nouveau certificat de conformité pour les lave-vaisselles qui ne répondent pas aux exigences de la deuxième phase de la norme d'efficacité énergétique (SASO 2023: 3029) sera interrompu.

Et la SASO a indiqué que tous les certificats de conformité précédents enregistrés sur la plateforme SABER pour les produits non conformes seront également annulés.

La SASO a souligné l'importance de veiller à ce que les produits soient conformes aux exigences de la deuxième phase pour assurer leur continuité sur le marché saoudien sans interruption.

Obligation pour les importateurs de fournir une déclaration approuvée par le Ministère de l'Industrie lors de la demande de SCOC

الحوافضات السعودية
Saudi Standards



Dans une circulaire officielle, l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a souligné qu'à partir du 15 septembre 2025 la présentation de la déclaration approuvée par le Ministère de l'industrie et des ressources minérales est devenue une exigence obligatoire pour délivrer le SCOC pour les produits inclus dans cette circulaire. La SASO a également expliqué que des échantillons aléatoires de certificats d'expédition (SCOC) délivrés par le système continueront à être tirés, afin de vérifier la disponibilité de la déclaration approuvée, en particulier pour les produits nouvellement ajoutés ou ceux précédemment inclus dans les circulaires précédentes.

Et la SASO a appelé tous les importateurs à respecter les nouvelles instructions pour assurer la fluidité des procédures et éviter les retards ou le rejet des expéditions aux ports douaniers.

SABER lance de nouvelles mises à jour sur certains codes douaniers



L'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a annoncé la mise à jour de certains codes douaniers sur la plateforme électronique SABER, pour devenir soumis aux règlements techniques pendant 30 jours à compter du 15 septembre 2025.

Les codes douaniers qui seront mis à jour incluent un certain nombre de produits soumis au règlement technique des équipements et jeux des parcs de loisirs.

Le Royaume devient un membre au Conseil d'administration technique de l'ISO



Le Royaume d'Arabie saoudite, représenté par l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO), a été élu membre du Conseil d'administration technique de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour la période 2028 - 2026, qui reflète le rôle efficace de la SASO au niveau mondial.

Cette adhésion est une étape stratégique importante qui renforce le rôle du Royaume dans l'élaboration des orientations techniques de l'organisation internationale (ISO), et garantit que ces orientations sont conformes aux priorités nationales et aux initiatives de la Vision 2030 du Royaume, qui contribue au développement d'infrastructures de qualité et sert divers secteurs.

« La SASO » accueille l'exposition itinérante de la sensibilisation à la cybersécurité



Les activités de l'exposition itinérante sur la cybersécurité ont débuté au siège de l'Organisation Saoudienne de Normalisation, Métrologie et Qualité (SASO) à Riyad, en partenariat avec l'Autorité Nationale de Cybersécurité.

L'événement s'est tenu en présence de l'ingénieur Majid bin Mohammed Al-Mazyed, gouverneur de l'Autorité Nationale de Cybersécurité, et du Dr Saad bin Othman Al-Qasabi, gouverneur de la SASO, ainsi que de plusieurs responsables et collaborateurs des deux institutions.

L'exposition vise à renforcer la sensibilisation à la cybersécurité et à instaurer une solide culture numérique parmi les employés de la SASO, tout en réduisant les risques liés aux cybermenaces.

Elle propose cinq pavillons interactifs présentant les concepts de cybersécurité et les technologies les plus récentes des simulations d'attaques ainsi que des conseils et des orientations sur les meilleures pratiques dans l'environnement professionnel.

« La SFDA » : La mise à jour de la liste des substances interdites dans les produits cosmétiques

Dans une circulaire officielle, l'Autorité saoudienne de contrôle des aliments et des médicaments (SFDA) a décidé d'ajouter un certain nombre de substances à la liste des substances interdites dans les produits cosmétiques. Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'autorité pour examiner et évaluer les composants de ces produits et assurer l'utilisation sûre.

Cette décision est basée sur l'article 4 de la Loi sur les produits cosmétiques (promulguée par le Décret royal n° M/49 en date du 1436/6/18), qui stipule que « l'Autorité identifie les substances interdites et restreintes à utiliser dans les produits cosmétiques et les publie sur son site web ».

L'Autorité a affirmé son engagement à protéger les consommateurs et à assurer la circulation de produits de beauté sûrs qui sont conformes aux réglementations approuvées.

« La ZATCA » remporte 15 prix aux MUSE Creative Awards mondiaux

L'Autorité de la Zakat, des Impôts et des Douanes (ZATCA) a réalisé un exploit créatif à l'échelle internationale en décrochant 15 prestigieux prix dans le cadre des MUSE Creative Awards, l'une des plus importants prix mondiaux dans les domaines du marketing et de la créativité visuelle.

ZATCA a obtenu 6 prix pour la vidéo de l'Opérateur Économique saoudien agréé, dont 4 prix d'or et 2 de platine, ainsi que 9 prix d'or pour la vidéo de lancement de la conférence ZATCA, marquant ainsi une présence remarquable parmi les participations gouvernementales et internationales.

Cette consécration vient confirmer la position de leader que ZATCA a consolidée en mettant en valeur son rôle essentiel à travers la production de contenus créatifs et de campagnes marketing et médiatiques percutantes. Elle illustre sa capacité à exploiter les outils modernes de communication pour renforcer sa visibilité aux niveaux local et international, tout en mettant en lumière ses efforts visant à simplifier les procédures liées à la zakat, aux impôts et aux douanes.